



Kigali, le 15 juin 2021.

Prot : N°60/SAC-SF/21

**Objet : Publication officielle des Nominations
des Confrères 2021-2022**

A tous les Membres de la Province Sainte Famille,

« Les fondements de la Société est "*Caritas Christi urgens.*" C'est elle qui pousse à l'apostolat. Ensemble, charité et apostolat, marquent de leur empreinte la vie et l'activité des membres, comme aussi l'organisation et le gouvernement de la Société. » (cfr LOI SAC,8)

Chers Confrères,
Pax Christi !

Par la présente, **je publie officiellement les Nominations des Confrères 2021-2022**, en conformité avec notre Loi SAC 378, et avec le consentement du Conseil Provincial dans sa session du 04 juin 2021.

En effet, chers Confrères, **ces nouvelles nominations entrent en vigueur à partir du 15 août 2021** et cette publication faite deux mois avant, vous facilite à la bonne préparation des remises et reprises dont le schéma est en annexe.

Par ailleurs, je vous invite à recevoir votre mission apostolique avec gratitude et d'en être responsable. C'est un moyen de raviver la foi et rallumer la charité chez tous les membres du peuple de Dieu et diffuser l'une et l'autre dans le monde entier, pour qu'au plus tôt il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur.

Espérant une bonne compréhension de votre part, je confie votre mission à l'intercession de la Vierge Marie Reine des Apôtres et de notre Fondateur, Saint Vincent Pallotti.

« Ils dirent : levons-nous et bâtissons !
Et ils se fortifièrent dans cette bonne résolution » (Ne 2,18)

Père Eric HABIMANA, SAC
Secrétaire Provincial



Père Eugène NIYONZIMA, SAC
Recteur Provincial